



Comité d'Intérêt de Village
C.I.V. « Raphèle avenir »

1 chemin des Paluns
13280 RAPHELE
civ.raphele.avenir@gmail.com

Assemblée Générale Ordinaire 2025

Du 29 janvier 2026

Procès-verbal

La présidente, Mme Christine MOSCHINI, ouvre la séance à 19 h.

Ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue de la Présidente**
- 2. Présentation du rapport moral, activités 2025, prévisions des activités 2026 et vote**
- 3. Présentation du rapport financier 2025 et vote**
- 4. Présentation du budget prévisionnel 2026 et vote**
- 5. Renouvellement du tiers sortant, liste des démissionnaires, présentation des candidats au Conseil d'Administration 2026 et vote**
- 6. Présentation du nouveau Conseil d'Administration 2026**
- 7. Questions diverses**



Assemblée Générale Ordinaire 2025

1. Mot de bienvenue de la Présidente

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Bonsoir à tous et merci d'être venus nombreux à notre Assemblée Générale 2025.

Je remercie la présence de l'Elu du village, M. QUAIX Gérard.

Nous sommes encore dans les temps pour vous présenter tous nos vœux.

En ce début de nouvelle année, je tiens à vous adresser, au nom de l'association et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de paix et de réussite. Que cette année soit placée sous le signe de l'engagement citoyen, de la solidarité et du renforcement de nos actions au service de l'intérêt général.

Nous allons vous présenter les bilans moraux et financiers de notre association pour l'année 2025. C'est le travail de toute une équipe (30 hommes et femmes) qui va vous être présenté, le résultat d'heures de travail, d'investissement, d'énergie, de temps mis au service de l'intérêt général et de notre village.

Encore une fois parce que c'est nécessaire au moins une fois par an, je le fais chaque année, et notamment pour les nouveaux adhérents, je vais préciser ce qu'est le CIV.

Le Comité d'Intérêt de Village existe donc depuis 32 ans, et c'est fort de ses connaissances sur l'évolution du village qu'il a pour mission de relayer auprès de la municipalité et des autres collectivités territoriales les préoccupations des Raphélois et obtenir les aménagements nécessaires à une vie sociale digne.

Mais pour se faire il faut qu'il ait une légitimité reconnue en représentant le plus grand nombre sinon nous ne représentons que nous-mêmes ce qui n'a aucun intérêt. C'est donc en adhérant que vous nous permettez de compter et de peser sur des décisions ou des choix pour notre village.

Le CIV n'est pas La Martelière, ce n'est pas une fin en soi ; La Martelière arrive à la fin, c'est un outil de communication qui nous permet de revenir vers vous et de vous rendre compte de nos interventions et des réponses que nous avons obtenues de la part des instances en responsabilités.

Les cotisations annuelles permettent entre autres de pouvoir la réaliser.

Il était important de le préciser pour que, si vous souhaitez adhérer, vous le fassiez pour les bonnes raisons.

Au-delà de cette implication dans la vie de la cité, le CIV prend beaucoup de plaisir à organiser quelques manifestations pour animer le village. Cet autre volet, accessoire car nous ne sommes pas un Comité des Fêtes, est tout aussi important pour nous mais chronophage et demande beaucoup d'investissement personnel à nos bénévoles. Aussi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, on vous accueillera avec beaucoup de plaisir même si ce n'est que ponctuel comme c'est déjà le cas pour les personnes qui nous viennent en renfort spontanément pour les grosses organisations notamment nos conjoints ou conjointes, nos amis, nos enfants. L'occasion m'est donné aujourd'hui de les remercier vivement pour leur soutien ; cette aide nous est tellement précieuse.

Enfin pour promouvoir tout ce travail et revenir vers vous, la communication est essentielle, nous avons donc une Commission Communication riche et très active. Dans ce domaine également, les candidats sont les bienvenus.

Vous découvrirez également les ateliers du CIV, ils sont pour l'heure au nombre de quatre : couture, informatique, peinture et rando.

A titre d'information et pour vous donner une idée, nous avons tenté de quantifier l'investissement des bénévoles dans une association comme la nôtre. L'expérience, l'habitude et une équipe investie donnent l'impression que c'est facile et que ça se fait tout seul, or ce n'est pas le cas et seuls d'autres bénévoles savent ce que représente cet engagement.

Toutes commissions confondues pour préparer nos interventions ou nos animations nous nous sommes réunis 44 fois à raison de deux heures en moyenne par réunion et avec 10 membres présents, cela fait 880 heures sans compter les animations elles-mêmes, les rendez-vous, les interviews, les distributions, l'affichage, la mise en page de La Martelière, les Conseils d'Administration, les réunions de Bureau et le travail fourni à domicile par les bénévoles.

Là, l'évaluation s'élève à plus de 2000 heures ou presque 3 mois.

La présidente Mme Christine MOSCHINI : Voici le rapport moral.

Assemblée Générale Ordinaire 2025

2. Rapport Moral et Rapport d'Activités 2025

RAPPORT MORAL

Cette année 2025, nous avons totalisé l'adhésion de 206 foyers. A nous de continuer à convaincre de l'utilité de nos interventions pour rassembler toujours plus de Raphélois et voir le nombre d'adhésions augmenter.

Notre Conseil d'Administration compte 30 membres, et le Bureau est composé de 7 membres (Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire Adjoint, Trésorier, Trésorier Adjoint et les 3 référents des Commissions). Nous fonctionnons avec trois grandes commissions et divers ateliers :

- La Commission Urbanisme,
- La Commission Animation,
- La Commission Communication,
- Et nos 4 ateliers : l'informatique, la couture, la peinture et la rando.

Depuis notre dernière AG, en 2025 :

- Le Bureau s'est réuni 4 fois,
- Le Conseil d'Administration 4 fois,
- La Commission Urbanisme + Santé 12 fois,
- La Commission Communication 5 fois,
- Et la Commission Animation 19 fois.

Pour pouvoir travailler, il est important de préciser, qu'au-delà de la subvention municipale, notre association bénéficie de locaux (un pour le bureau et un pour le stockage), ainsi que d'une mise à disposition de matériels et de services municipaux nécessaires à chaque manifestation. Ce partenariat qui bénéficie aux deux parties est primordial à l'existence même des associations garantes du partage de bien des valeurs dans une cité.

Cette année le CIV a souhaité soutenir avec ses petits moyens l'association : Raphèle Autrefois pour leur projet d'un ouvrage sur Raphèle. Un don de 300€ leur a été fait. Pour faire un point de situation sur ce beau projet je laisse la parole à Jacques LANFRANCHI

La Présidente, Mme Christine MOSCHINI :

Je donne la parole à Mme Valbonesi Katia pour la Commission Communication

Assemblée Générale Ordinaire 2025

2. Activités de l'année 2025

COMMISSION COMMUNICATION

LE GROUPE COMMUNICATION 2025 :

❖ **Il a été composé en 2025 de 13 personnes :**

Elodie ANDRE - Catherine BELTRAN - Louis BERRY - Françoise BOUILLON - Nicole GUIGUE-MASSOT - Marie-Pierre JOSSE - Richard JUGLARET - Nora LACIDI - Christine MOSCHINI - Huguette NICOD - Michelle QUAIX - Roger SPERANZA - Katia VALBONESI

• **Avec dans ce groupe :**

La Martelière

- Des reporters-rédacteurs :

Nicole GUIGUE-MASSOT - Huguette NICOD - Michelle QUAIX qui réalisent les interviews de nos commerçants, de nos présidents d'associations... (rubrique « La Vie du Village »), d'artisans en rapport avec notre article culturel...

Jacques LANFRANCHI (reporter extérieur occasionnel)

- Une rédactrice articles vie quotidienne et loisirs :

Nicole GUIGUE-MASSOT pour la recette de cuisine, par exemple.

- Une rédactrice en chef :

Katia VALBONESI qui anime le groupe Communication, alimente et agrmente La Martelière en réalisant l'article culturel et en prenant parfois la casquette de reporter-rédacteur. Katia met en forme l'ensemble de La Martelière (première de couverture, placement des articles, montages photos, dernière de couverture...) ; elle est aussi le contact associations (« Les Associations Communiquent ») et le contact « Quelques Infos à Partager... » (Mairie, Médiabus, Fraternalibus, CCAS...).

- Une relectrice principale : Françoise BOUILLON

- Une photographe : Elodie ANDRE

Site

- Un référent site :

Roger SPERANZA qui est le créateur et l'organisateur du site www.civraphele.fr

Réseaux sociaux

- Une référente FACEBOOK :

Catherine BELTRAN qui alimente notre compte Facebook **CIV Raphèle Avenir**

- Un référent INSTAGRAM :

Andy-Marcel ARNOUX qui alimente notre compte Instagram **civ_raphele_avenir_**

• **Il faut ajouter à ce groupe les personnes sans lesquelles il n'y aurait pas de Martelière à savoir les distributeurs :**

Laurie et Marie ARNOUX - Catherine BELTRAN - Louis BERRY - Paul BOMPART - Jean-Pierre BRUN Philippe FERRIERE - Nicole GUIGUE-MASSOT - Marie-Pierre JOSSE - Nora LACIDI - Christian MATTEOLI - Huguette NICOD - Steeve PILETTE - Roger SPERANZA - Katia VALBONESI

Marie-Pierre JOSSE est l'organisatrice pliage et distribution.

ACTIONS DE LA COMMISSION SUR L'ANNEE 2025 :

1. 4 éditions de La Martelière de la 126 à 129

- Des articles divers et variés illustrés par des photos ou des images.
- Des interviews donnant vie à certains articles.
- Des rétrospectives événements avec montages photos.
- En dehors des informations nécessaires sur le 4 village qui doivent être relayées, poursuite de la

rédaction d'articles divers sur des lieux, des personnages, des Raphélois, des métiers, des savoir-faire, de l'Histoire...

- A chaque édition, prise de contact avec les associations de Raphèle pour que puissent être communiquées leurs infos du moment ainsi qu'avec divers organismes (Mairie, Médiabus, Fraternalibus, CCAS...) pour pouvoir partager le maximum d'infos avec les Raphélois.

Remerciements à tous les rédacteurs - membres des Commissions Urbanisme et Animation pour leur participation à ces Martelières

2. Parution de La Martelière

Chaque édition (entre 16 et 24 pages selon le n°) est composée d'une **parution en couleur pour les adhérents et en noir et blanc pour les commerces**. Elle donne lieu, à chaque fois, à une mise à jour du fichier des adhérents (Huguette et Katia) afin de n'oublier personne et de calculer au plus juste le nombre d'exemplaires ; environ 400 exemplaires sont édités à chaque parution.

3. 2025, c'est aussi :

- ❖ Une communication très illustrée et colorée par le biais de l'affichage, notamment pour les animations, afin d'apporter une information attractive aux Raphélois.
- ❖ Un partenariat avec RPA « La Radio du Pays d'Arles » et « The Good Arles », site média (agenda, news, bonnes adresses et bons plans du Pays d'Arles) pour communiquer sur nos animations au-delà de Raphèle.
- ❖ A chaque animation ou évènement important, communication des informations à l'ensemble des adhérents par mail et par SMS pour les adhérents ne possédant pas de mail.
- ❖ Un site web qui fait l'objet de constantes améliorations. Ce site est à la disposition du public pour une information permanente où l'on retrouve les actualités CIV du moment, toutes les éditions de La Martelière en lecture libre mais aussi des diaporamas des différentes animations et différents articles relatifs à la vie du village.

Dès la parution de La Martelière, sont mis sur le site les articles « URBANISME » et « LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT » - rubrique « La Vie du Village », ce pour éviter une information obsolète due à un décalage entre la distribution de La Martelière et sa mise sur le site.

- ❖ Une page FACEBOOK, alimentée couramment, pour une information mais aussi une discussion libre où tout le monde peut participer.
- ❖ La création d'une page INSTAGRAM.

Madame : Valbonesi Katia

Pour la commission Urbanisme et animation je donne la parole à Mme Christine MOSCHINI

COMMISSION D'URBANISME

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

La Commission Urbanisme est composée de 11 membres. Sa mission est d'être attentive à tous les projets ou aménagements réalisés ou envisagés sur Raphèle, les suivre régulièrement afin de vous en informer via La Martelière, et être force de propositions.

Notre souhait est de collaborer avec les différentes instances en responsabilité en amont de chaque décision pouvant impacter le village et son cadre de vie.

Notre ambition est de coopérer avec notre expérience, nos compétences et notre connaissance du village pour servir les autorités décisionnaires.

Pour autant, cette implication n'est pas synonyme de cogestion !

Pour ce faire, tout au long de l'année, la Commission s'est réunie 12 fois pour travailler, préparer nos interventions, assister aux réunions, honorer des rendez-vous. Au-delà de ce travail interne, nous avons rencontré M. Quaix plusieurs fois pour pouvoir l'informer des problèmes que vous nous faites remonter et relayer via La Martelière les réalisations et les prévisions d'aménagement qu'il nous annonce. Toutes nos questions, leurs réponses ou non réponses sont largement détaillées dans les 4 *Martelières* éditées par la Commission Communication. Je ne reviendrai donc pas dessus dans le détail ; cependant, nous retiendrons pour cette année :

- La création d'un trottoir et de places de parking sur la route de Fontvieille,
- L'aménagement de l'entrée du village,
- La remise en état du clocher,
- Les travaux de réfection à l'école A. Daudet,
- Et l'installation d'un panneau d'information lumineux devant la Mairie.

Le 14 janvier 2025, une réunion s'est tenue au sujet de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ; les associations n'étaient pas conviées à ce moment-là. La CIV a envoyé un courrier à Mme Aspod, Elue à l'Urbanisme, pour avoir un point d'avancement sur ce dossier. Ce courrier est resté sans réponse !

Pour avoir les informations, le CIV était présent à la réunion publique du 14 mai sur la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de 2017 ; c'est un document sur lequel travaillent la Ville et un bureau d'étude, l'AUPA (Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix). Le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) doit inscrire les objectifs urbains du territoire communal à l'horizon 2040. Il détermine les orientations dans différents domaines : l'habitat, les transports, les déplacements, l'emploi, l'activité économique, les équipements, les espaces... Cette réflexion permettra de façonner la ville de demain en répondant au développement urbain souhaité et aux nouvelles exigences réglementaires. Vaste tâche qui s'étalera jusqu'en 2027 avec des concertations publiques obligatoires par quartiers, nous ne manquerons pas celles concernant Raphèle, forts de notre expérience de 2017 et de leurs conséquences sur le village. Lors de cette réunion, le CIV est intervenu deux fois :

- La première pour insister sur le fait qu'avant tout permis à venir sur la ville, il serait bon de s'appuyer sur la mauvaise expérience de Raphèle, de vérifier le dimensionnement et de remettre à neuf tous les réseaux souterrains pour éviter de graves problèmes par la suite. En ce sens, le village de Raphèle est la référence de ce qu'il ne faut pas faire.
- La seconde pour demander que ce document qui établira les règles d'urbanisme de demain pour notre ville, qui est aussi rurale, ne soit pas en défaveur de jeunes exploitants agricoles qui souhaiteraient reprendre les exploitations familiales qui voient aujourd'hui leurs demandes de permis (notamment pour des hangars) systématiquement refusés, empêchant une transmission et une continuité de l'activité agricole.

Depuis cette réunion qui a été relayée dans le journal « La Provence » nous n'avons aucune nouvelle sur ce dossier.

En avril, pour répondre aux très nombreuses interrogations sur les cotisations versées par les Raphélois concernant un droit d'eau et/ou un dessèchement, nous avons rencontré respectivement M. Plazy

Jean-Louis, ancien Président de l'ASCO des Arrosants de la Crau et M. Raviol Pierre, Président des marais d'Arles. Ils nous ont donné l'historique et le fonctionnement de leur association et donc des cotisations. Leurs exposés ont été relayés dans les *Martelières* 127 et 128.

En mai, le CIV très souvent interpellé par les habitants de la résidence « Le Mas de Provence » a envoyé un courrier à Mme Petetin (Déléguée au Logement) pour qu'elle intervienne auprès du bailleur Vilogia au sujet de dépôts sauvages trop fréquents. Dans sa réponse, elle s'engage à interpeller le bailleur pour un rappel officiel à la règlementation.

L'Arlésienne Raphéloise qu'étaient les travaux pour l'entrée du village ont fini par voir le jour en 2025. Les 50 % assurés par la municipalité ont été réalisés dans de bonnes conditions et ont considérablement amélioré l'image de Raphèle. Par contre, la partie qui incombait au CD13 n'était pas prévue ; il en résulte une bande de terre délaissée qui visuellement anéantit l'investissement Mairie. Pour dénoncer cette aberration, le CIV a écrit à Mme Graillon copie Mme Callet et au Responsable Technique du Département. Encore une fois, ce courrier est resté sans réponse !

Quelques membres de notre Commission se sont vus confier l'épineux dossier du désert médical à Raphèle. Plusieurs rencontres ont eu lieu pour tenter de trouver des solutions. Plusieurs pistes ont ainsi pu être étudiées malheureusement trop embryonnaires pour pouvoir en faire état officiellement aujourd'hui.

Cependant, les rencontres avec Mme Astrid Giraud (Attachée d'Administration Hospitalière) en charge de l'aide à l'installation et Mme Alexandra Coussieux (Coordonnatrice du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé mentale) à l'ACCM ont permis d'alerter sur l'urgence Raphéloise et de positionner le village comme une priorité. Un travail en collaboration s'est établi et nous communiquons sur chaque opportunité qui pourrait répondre aux attentes du village.

Tout récemment, Mme Coussieux, qui doit rendre son diagnostic à l'ARS (Agence Régionale de Santé) nous a sollicités pour diffuser un questionnaire pour Raphèle qui permettra de mettre en lumière l'urgence pour notre village, urgence accentuée par les besoins de l'EPHA où la majorité des résidents dépendent des deux médecins raphélois qui ne sont pas éternels. Vous avez dû avoir ce questionnaire qu'il faut rendre avant le 01/02/2026 ; vous en avez de disponible ce soir, rapprochez-vous de M. Juglaret Richard. Le simple fait de voir l'urgence de Raphèle émerger dans un document officiel est une petite victoire pour tous les membres de la Commission Santé qui remuent ciel et terre pour trouver des solutions.

En juin, le CIV intervient par courrier auprès du Crédit Agricole pour dénoncer un dysfonctionnement récurrent de l'automate retrait d'espèces qui paralysait considérablement les habitants et les commerçants.

En juillet, le CIV prend part au débat public global sur les projets de décarbonation et réindustrialisation de la zone industrialo-portuaire du golfe de Fos et de l'étang de Berre ainsi que des territoires liés à ces projets. Il intervient sur le dossier du contournement autoroutier et rédige une contribution en faveur de ce projet.

En septembre, le CIV relaie auprès du Maire l'inquiétude de nombreuses associations quant à l'attribution exclusive du gymnase à une seule association. Nous sommes pleinement conscients des difficultés rencontrées par le Dojo notamment par manque de locaux adaptés ; cependant, le gymnase constitue pour le village le seul espace suffisamment vaste pour accueillir diverses activités associatives, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales, pérennes ou ponctuelles.

L'absence d'une salle polyvalente adéquate rend cette attribution exclusive problématique pour les autres associations qui pour la plupart, faute de locaux adaptés, organisent déjà leurs manifestations à l'extérieur et utilisent le gymnase en solution de repli en cas d'intempéries. Supprimer ce lieu reviendrait à priver toutes les autres associations utilisatrices de tout espace adapté à leurs besoins.

Cette situation met une nouvelle fois en lumière le manque criant d'une salle polyvalente à Raphèle, un sujet que les entités qui composent le Conseil de Village ont déjà eu l'occasion de dénoncer. Le besoin d'un tel équipement devient désormais urgent et évident, tant pour permettre le bon déroulement des activités associatives que pour préserver l'équité entre les structures locales. Pour autant, opter pour une solution plus rapide mais intermédiaire ne nous paraît pas judicieuse car elle compromettrait la réalisation d'un projet d'envergure certes mais pérenne et adapté aux besoins du village depuis des décennies.

Pour le projet du contournement autoroutier, nous participons aux réunions organisées par la DREAL et comme bien d'autres associations, CIV et CIQ d'Arles, nous sommes actifs au sein du « Collectif Arles 2028 »

constitué en février 2021 en faveur du contournement. La Commission participe également aux présentations par la ville de la requalification de la RN113 en boulevard urbain qui se concrétisera si et uniquement si le contournement autoroutier voit le jour.

En décembre, le CIV a répondu à l'enquête publique relative au projet du contournement autoroutier préalable à la déclaration d'utilité publique initiée par la DREAL. Sa contribution en faveur du projet émet des réserves et demande les aménagements nécessaires pour garder intacts tous les bénéfices escomptés de cet ouvrage pour Raphèle.

Voilà ce que l'on peut dire du travail de la Commission Urbanisme pour l'année 2025. Nous remercions les Raphélois qui nous suivent et qui nous sollicitent pour faire remonter leurs inquiétudes ; leur participation est précieuse dans chaque quartier car nous ne pouvons être présents partout physiquement. Nous remercions également M. Quaix pour sa disponibilité et la qualité des échanges qu'il nous réserve à chaque entrevue.

COMMISSION ANIMATION

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Le 14/03/2025 Mr SINTES (directeur du musée départemental Arles Antique, plus connu sous le nom de : musée bleu) nous a fait l'immense plaisir de venir à Raphèle et de nous offrir une conférence sur le découpage parcellaire du temps des romains (ancêtre de notre cadastre aujourd'hui). Comme à chacune de ses interventions la salle était comble, toute l'assistance était pendue à ses lèvres tant sa prestation était captivante. A l'issue nous avons tous partagé un agréable moment en sa compagnie autour d'un buffet.

Le 27/04/2025 Nous avons organisé le traditionnel Marché aux fleurs, plus compliqué cette année par manque d'exposants, en effet la filière horticole n'échappe pas à la règle, et est-elle aussi en grande souffrance. Cependant ce marché a tenu ses promesses malgré une météo capricieuse et a attiré de nombreux visiteurs toute la journée. Cette année nous avons innové en proposant un repas « Brasero » à midi. Prestation assurée par la SCEA CRAVEN la famille Arnoux au grand complet. Ce fut une réussite.

Le 16/05/2025 Après un Gospel et une représentation du Condor, Nous avons sollicités un artiste atypique pour un concert à l'église, Patrick Kabré est un chanteur et guitariste burkinabé. Il évolue dans les genres musicaux tels que le rock, le folk, l'afro-jazz et le blues. Avec des instruments inconnus et une voix exceptionnelle lui et son groupe nous ont transportés dans leur monde en reprenant les chansons de Francis Cabrel à la mode KABRE. L'église n'était pas assez grande et la soirée qui a suivie a réuni beaucoup de monde.

Le 14/06/2025 Nous avons proposé pour la première fois une Dictée (de Bernard PIVOT) précédée d'une exposition de vieilles voitures. Nous avons été victime d'un gros désistement deux jours avant ce qui nous a fortement impacté, conséquence une expo qui s'est réduite à peu de chagrin et qui n'a donc pas eu l'affluence escomptée. On ne peut que le regretter car les voitures présentes étaient de véritables bijoux. La Dictée par contre a eu un beau succès, le seul fait d'avoir rassemblé d'anciens instituteurs de Raphèle pour encadrer cette manifestation fut une réussite. Les revoir dans leur rôle a été un grand moment de plaisir. On les remercie encore une fois tous les quatre (Mme Reynier, Mme Doré, M. Roux et M. Suc) pour avoir joué le jeu avec autant de sérieux et de gaieté. Les candidats ont tous mérités car la dictée était loin d'être facile, ils sont d'ailleurs tous repartis diplômés. En guise de récré nous avons eu une belle soirée Brasero et Disco qui nous laissera de beaux souvenirs.

Enfin les 15 et 16/11/2025 a eu lieu le non moins traditionnel Marché de Noël, il reste la

manifestation la plus lourde à organiser, aussi bien du côté administratif (la partie immergée de l'iceberg) que technique, plus compliqué cette année pour cause de maladie et donc par manque de bras. Fort heureusement une aide extérieure précieuse est intervenue en guise de bouée de sauvetage et nous avons pu compter sur les conjoints, les conjointes, les enfants, les amis et les amis des amis brefs autant de personnes que je ne remercierai jamais assez et qui se reconnaîtront. Eprouvant mais réussi avec toujours plus de visiteurs. Nous avons bénéficié pour la 3^{ème} année de quatre chalets prêtés par la mairie de St Martin de Crau que nous remercions vivement. Au-delà des exposants du marché, les animations proposées aux enfants ont fait le plein et la visite du père Noël à nos anciens de l'HEPA des iris reste un moment fort en émotion et pas seulement pour les résidents.

Voilà ce que nous pouvons dire de nos animations pour l'année écoulée.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Pour les ateliers je donne la parole à m. Roger Speranza et pour notre activité Rando à M. Dominique Nestoret.

ATELIERS

- Atelier couture : 14 inscriptions, fonctionne tous les lundis de 13h30 à 16h30 salle Gérard Philippe.
- Atelier informatique : 10 inscriptions, présents 4 à 7 par séance, fonctionne tous les mardis de 14h00 à 17h00 au centre Jean Villard. Les animations se font en fonction des besoins de chacun.
- Atelier peinture : 6 inscriptions, fonctionne tous les mardis de 14h00 à 17h00 salle Maguy Carlevan. Une personne anime l'atelier.
- Atelier Rando : 25 inscriptions, 1 randonnée à la demi-journée par mois, animée par 2 animateurs ou animatrices.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Pour les prévisions des activités des commissions urbanisme, communication, animation et ateliers, je donne la parole à Christian MATTEOLI

Assemblée Générale Ordinaire 2025

2. Prévisions des activités pour 2026

COMMISSION URBANISME

La Commission Urbanisme :

- Continuera à veiller à ce que le développement et les aménagements urbains correspondent aux attentes des Raphélois.
- Continuera à promouvoir le village et à travailler sur l'amélioration du cadre de vie.
- Continuera à alerter les différentes autorités territoriales de toutes les difficultés que le village pourra rencontrer.
- Maintiendra sa pression sur les risques d'inondation liés aux problèmes d'évacuation des eaux pluviales.
- Restera extrêmement vigilante sur le respect du cahier des charges des constructions engagées ou envisagées sur le village, sur la préservation du site de la « Cabro d'Or » et son aménagement en tant qu'espace sportif et loisirs.
- Continuera à suivre le dossier du contournement autoroutier dirigé par la DREAL, en attente de la Déclaration d'Utilité Publique.
- Participera aux réunions de travail sur la requalification de la RN113 en boulevard urbain organisées par la ville d'Arles.
- Restera partie prenante dans le dossier du désert médical.
- Participera aux éventuelles réunions ouvertes aux associations concernant la révision du P.L.U.
- Poursuivra ses contacts réguliers avec l'Elu du village.
- Poursuivra sa mission de relais d'informations entre les habitants et les élus.

COMMISSION ANIMATION

Nous prévoyons d'organiser :

- Le 26 avril 2026 : Marché aux fleurs place des Micocouliers
- Le 21 et 22 Novembre 2026 : Marché de Noel Centre Jean Vilar

COMMISSION COMMUNICATION

- Poursuivre la rédaction et la diffusion de *La Martelière* avec une fréquence de 3 à 4 numéros par an.
- Conserver et renforcer le lien instauré avec les autres associations du village qui peuvent utiliser *La Martelière* pour communiquer leurs informations du moment.
- Continuer à instaurer des liens avec les divers organismes (Mairie, Médiabus, Fraternalibus, CCAS...) permettant de récolter les infos vie courante à partager avec les Raphélois.
- Poursuivre l'évolution de notre site WEB afin de l'améliorer encore tout en le rendant toujours plus visible et plus attractif.
- Conserver la réactivité de notre page FACEBOOK et la faire évoluer.
- Faire évoluer notre page INSTAGRAM.
- Continuer notre participation active à la Commission Animation (élaboration affiches, partenariat médias...), les deux commissions étant étroitement liées.
- Rechercher des moyens qui permettraient de nous faire connaître auprès de plus

ATELIERS

Nous continuerons de proposer les activités suivantes :

- Un atelier Informatique tous les mardis de 14h00 à 17h00 au centre Jean Vilar.
- Un atelier couture tous les lundis de 13h30 à 16h30 - salle Gérard Philipe.
- Un atelier peinture tous les mardis de 14h00 à 17h00 - salle Maggie Carlevan.
- Un atelier Marche/Rando 1 randonnée à la demi-journée par mois, animée par 2 animateurs ou animatrices.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Le rapport moral, le rapport des activités 2025 et les prévisions d'activités 2026 sont soumises au vote.

Contres : 0

Abstentions : 0

Le rapport moral, les activités 2025 et les prévisions d'activités 2026 sont :

Adoptés à l'unanimité


Avant la présentation du bilan financier je donne la parole au commissaire aux comptes

Mr. Bernard BENKEMOUN

Pour le bilan financier je donne la parole à M. Alain GIRAUD

Assemblée Générale Ordinaire

3. Présentation du rapport financier 2025

			
CIV RAPHELE AVENIR			
COMPTE DE RESULTATS DE L'ANNEE 2025			
Au 31 DECEMBRE 2025			
Tableau récapitulatif général			
LIBELLES	RECETTES	DEPENSES	OBSERVATIONS
COTISATIONS + dons	3165		+ 365€/ année 2024
Subvention municipale	1000		
Participation mairie animation Noel			500 € DJ
Animations			
Marche aux fleurs	2573	1514	1059
Marche Noel	9077	7535	1542
Dictee	1658	1901	-243
Concert	1925	2497	-572
conference, Receptions; chapeaux		1549	
Ateliers			
informatique ateliers		217	
Communications			
Impression Martelière+affiches+flyers		1056	
Fonctionnement			
frais bureau		306	
frais fonctionnement		781	Don de 300€ à RAHELE AUTREFOIS
Frais bancaire		106	
Investissement		981	
assurances		360	
TOTAL GENERAL	19 398 €	18 803 €	
RESULTAT BENEFICIAIRE			595 €

Mise à jour à Raphèle le 31/12/2025

Le verificateur aux comptes, Mr Benkemoun Bernard

J'ai vérifié les comptes en présence Mme Christine Moschini (présidente) et Mr Alain GIRAUD (Trésorier Adjoint).

Tout est correct je n'ai constaté aucune anomalie. Je valide les comptes de résultats 2025

La Présidente

Le Trésorier:

Le vérificateur aux comptes

Mme MOSCHINI Christine

Mme QUAIX Michelle

M BENKEMOUN Bernard

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Le rapport Financier 2025 est soumis au vote

Contres : 0 Abstentions : 0

Le rapport financier 2025 est : Adopté à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire 2025

4. Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement pour 2026



CIV RAPHELE AVENIR

BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2026

LIBELLES	RECETTES	DEPENSES	OBSERVATIONS
Cotisations et dons	2 800,00 €		
Subvention municipale	1 000,00 €		
Participation mairie Noel			
Animations			
Marche aux fleurs	1 500,00 €	1 300,00 €	
Marche Noel	9 000,00 €	7 500,00 €	
Concert	2 000,00 €	3 000,00 €	
Receptions	200,00 €	700,00 €	
Ateliers			
informatique		200,00 €	
Atelier couture			
Atelier Peinture			
Atelier lecture			
Communications			
Marteliere		1 100,00 €	
Affichage			
Fonctionnement			
frais bureau		300,00 €	
divers		1 200,00 €	
Frais bancaire		200,00 €	
Investissement		1 000,00 €	
TOTAL GENERAL	16 500,00 €	16 500,00 €	
RESULTAT			- €

Mis à jour à Raphèle le 31/12/2025

La Présidente

Mme MOSCHINI Christine

Le Trésorier:

Mme QUAIX Michelle

Le Vérificateur aux comptes

Mr BENKEMOUM Bernard

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Le budget prévisionnel 2025 est soumis au vote

Contres : 0 Abstentions : 0 Budget

prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire 2025

5. Renouvellement du tiers sortant, démissionnaires, candidats au Conseil d'Administration 2026 et vote

Le secrétaire Mr Christian MATTEOLI présente :

Conseil d'administration 2025

ANDRE Elodie	BRUN Jean-Pierre	MATTEOLI Christian
ARNOUX andy-Marcel	FERRIERE Philippe	MOSCHINI Christine
ARNOUX Laurie	GIANGRECO Sauveur	MOURIER Michel
ARNOUX Marie	GIRAUD Alain	NESTORET Dominique
BELMONTE Christiane	GUIGUE Nicole	NICOD Huguette
BELTRAN Catherine	JOSSE Marie Pierre	PILETTE Steeve
BERNABEU Henri	JUGLARET Richard	QUAIX Michelle
BERNABEU Marie José	LACIDI Nora	QUERITET Dominique
BERRY Louis	LEPESANT Jean Yves	SPERANZA Roger
BOUILLON Françoise	MASSE Nathalie	VALBONESI Katia

Tiers sortant CA 2026

BELTRAN Catherine	BRUN Jean-Pierre	MOURIER Michel
BELMONTE Christiane	GUIGUE Nicole	SPERANZA Roger
BERNABEU Marie-Josée	JUGLARET Richard	VALBONESI Katia

DEMISSIONNAIRES CA 2025

ARNOUX Marie	GIANGRECO Sauveur	LACIDI Nora
	QUERITET Dominique	

CANDIDATS CA 2026

BELTRAN Catherine	BRUN Jean-Pierre	MOURIER Michel
BELMONTE Christiane	GUIGUE Nicole	SPERANZA Roger
BERNABEU Marie-Josée	JUGLARET Richard	VALBONESI Katia
CONSTANTINI Bernard	POMAREL Bernard	

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

La liste des candidats est soumise au vote.

Contres : 0 Abstentions : 0

La liste des candidats est : Adopté à l'unanimité

Conformément aux statuts du Conseil d'Administration est composé de 30 membres maximums.

Ce cota n'est pas atteint, toutefois si des personnes veulent rejoindre le conseil d'administration nous pouvons les coopter pour l'exercice 2026. Cependant ils n'auront pas droit de vote.

Y a-t-il des candidats ?

Assemblée Générale Ordinaire 2025

6. Présentation du Conseil d'Administration 2026

Conseil d'Administration 2026

ANDRE Elodie	CONSTANTINI Bernard	MOURIER Michel
ARNOUX Andy-Marcel	FERRIERE Philippe	NESTORET Dominique
ARNOUX Laurie	GIRAUD Alain	NICOD Huguette
BELMONTE Christiane	GUIGUE Nicole	POMAREL Bernard
BELTRAN Catherine	JOSSE Marie Pierre	PILETTE Steeve
BERNABEU Henri	JUGLARET Richard	QUAIX Michelle
BERNABEU Marie José	LEPESANT Jean Yves	SPERANZA Roger
BERRY Louis	MASSE Nathalie	VALBONESI Katia
BOUILLON Françoise	MATTEOLI Christian	
BRUN Jean-Pierre	MOSCHINI Christine	

Assemblée Générale Ordinaire 2024

7. Questions Diverses

Pas de questions

21h Fin de l'assemblée Générale

La Présidente
Christine MOSCHINI
Le 29 janvier 2026

Le Trésorier
Michelle QUAIX
le 29 janvier 2026

Le secrétaire
Christian MATTEOLI
le 29 janvier 2026